

Règlement de sélection
CHAMPIONNAT DU MONDE JEUNES ISAF Match Racing 2014
23 - 27 Juillet 2014 – Helsinki (Finlande)
CHAMPIONNAT D'EUROPE JEUNE EUROSAF Match Racing 2014
17 ou 24 septembre Viana do Castelo (Portugal)

1- OBJET :

Le Championnat du Monde Jeunes ISAF de Match Racing 2014 et le Championnat d'Europe Jeunes EUROSAF de Match Racing 2014 sont désignés par la Fédération Française de Voile comme des objectifs sportifs majeurs de l'année pour les jeunes nés après le 31 décembre 1991 (moins de 23 ans dans l'année du championnat).

Le présent document précise la méthode de sélection des équipages qui représenteront la France sur les deux compétitions ci-dessus dénommées.

2- PRINCIPES DE SÉLECTION :

Les sélections sont organisées en deux temps :

A. Une présélection sur dossier de candidature :

Les dossiers doivent comprendre, pour chaque membre d'équipage

- le nom, le prénom,
- numéro de licence,
- mail et numéro de téléphone,
- date de naissance,

- le poids de chaque membre de l'équipage et le poids total de l'équipage,
- un curriculum vitae sportif mettant en valeur l'expérience voile générale et l'expérience voile Habitable et Match Racing de l'équipage.

Les équipages doivent aussi présenter leur stratégie de préparation pour ce Championnat du Monde et/ou d'Europe Jeune de Match Racing.

Les dossiers de candidature au Championnat du Monde Jeune ISAF de Match Racing et/ou au Championnat d'Europe Jeune ISAF de Match Racing doivent être adressés au Département Habitable de la FFVoile - 17 rue Henri Bocquillon 75015 PARIS, avant le 15 mars 2014 (ou par mail avec demande d'accusé de réception à l'adresse suivante habitable@ffvoile.fr).

Le même équipage peut postuler pour un ou plusieurs championnats.

B. Le Département Habitable pré-sélectionne les équipages, en tenant compte de leur dossier de candidature, pour le regroupement de sélection. Le Département Habitable pourra prendre l'avis de tout expert ou groupe d'expert de son choix.

- C. Les équipages candidats retenus sur dossier par le Département Habitable, seront réunis sur un regroupement de sélection qui se déroulera en J80 à Pornichet, du 16 au 18 mai 2014.

3- CONSTITUTION DE LA DELEGATION FRANCAISE

A / La constitution de la Délégation Française est arrêtée par le Directeur Technique National sur la base d'une recommandation faite par un groupe de sélection, lors d'un regroupement de sélection se déroulant à Pornichet.

Ce groupe de sélection sera composé de 2 entraîneurs Inshore désignés par le Directeur Technique National.

Il émettra des recommandations pour les sélections suivantes :

- Pour le Championnat du Monde Jeunes ISAF de Match Racing 2014 :
 - o Un équipage sélectionné (titulaire),
 - o Un équipage remplaçant. (suppléant)

- Pour le Championnat d'Europe Jeunes EUROSAF 2014 :
 - o Un équipage sélectionné (titulaire),
 - o Un équipage remplaçant. (suppléant)

En cas de désistement ou de blessure de l'équipage sélectionné, l'équipage remplaçant sera sélectionné.

B/ En cas d'impossibilité d'organiser le regroupement de sélection, la constitution de la Délégation Française sera arrêtée par un Comité de Sélection composé de la manière suivante :

- La Vice-Présidente en charge du Haut Niveau,
- Le Vice-Président en charge du Département Habitable,
- Le Directeur Technique National,
- Les 2 entraîneurs Inshore.

La décision de sélection sera prise à la majorité. En cas d'égalité, la voix du Directeur Technique National sera prépondérante.